

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 3 JUILLET

HOMMAGE A LA MONARCHIE

Il n'est bruit depuis quatre jours que de ce que la presse nomme l'incident Cazenove de Pradines.

Les journaux républicains paraissent très touchés de la loyauté du député royaliste. C'est un bon sentiment qu'ils témoignent là, et il convient de leur en donner acte. La majorité sait encore apprécier la vertu et le caractère. Cela semble indiquer qu'il reste chez elle un certain goût de l'honneur et partant quelque ressource morale. Le patriotisme ne peut que s'en applaudir.

Cependant, il importe de ne pas se méprendre sur le sens de l'incident et d'en bien comprendre toute la portée.

La politique est bien pour quelque chose dans l'ovation faite au glorieux soldat de Patay. La majorité parlementaire a cru que les déclarations si franches et si droites de M. de Cazenove de Pradines pouvaient la servir dans la campagne antiboulangiste, elle a considéré de plus qu'elle aurait bonne grâce à saluer un adversaire politique, et elle s'est dit sans aucun doute que de toute manière l'incident ferait son jeu.

En d'autres termes, les républicains de la Chambre honorent grandement les scrupules royalistes, c'est incontestable ; mais ils ne se gênent pas non plus pour les exploiter, c'est non moins évident.

Eh bien, je ne crains pas de le dire très haut, les républicains de la Chambre ont manqué de coup d'œil. Ils se sont trompés lourdement en pensant qu'il était encore en leur pouvoir de délivrer impunément un certificat de moralité supérieure au dévouement monarchique.

Il y a dix ans et même moins, aux beaux jours de l'opportunisme, on pouvait saluer par hasard un royaliste, et le traiter publiquement d'honnête homme sans que cela tirât à conséquence. Le pays ne sentait pas encore le besoin de l'honnêteté, comme il le sent aujourd'hui. Il saluait de confiance, à son tour, et c'était tout. Le peuple, qui ne savait guère entre quelles mains il était, ne s'arrêtait pas, s'imaginant que l'honnêteté devait être la règle générale. Il cherchait d'autres titres à sa faveur. Être honnête ne suffisait pas pour plaire, il fallait encore et surtout flatter les passions de la foule en lui faisant de belles promesses.

En ce temps-là l'honnêteté n'était qu'un titre accessoire. Le titre principal était l'extravagance.

Mais aujourd'hui que les braves gens sont obligés de se tenir le nez en passant devant les assemblées délibérantes, et que la politique est figurée exactement par une immense bonche d'égoût débordé, c'est une autre affaire, l'honnêteté fait une sensation, et quand une Chambre entière se lève pour la proclamer, le peuple devient rêveur.

L'ovation de samedi équivalait à dire : « Enfin ! voilà l'homme pur, intègre, voilà cette fleur de probité et de vertu qui s'est à jamais flétrie dans nos cœurs à tous » ; c'est

l'ovation instinctive, c'est le salut irrésistible au bien éternel, qui, quelle que soit la durée de l'orgie du mal, conserve toujours ses droits, et toujours aussi son ascendant sur les âmes même les plus dégradées.

Et le peuple qui n'y va pas par quatre chemins, le peuple qui veut avant tout l'honnêteté chez les gens au pouvoir, et qui en est si cruellement sevré, se dit que s'il y a un groupe, un parti qui ait la primauté de l'honneur, c'est à ce groupe, c'est à ce parti qu'il faut aller.

Si les républicains ont cru se faire une réclame en honorant un royaliste, ils se sont trompés.

A proprement parler, ce n'est pas à un royaliste qu'ils ont rendu hommage, mais c'est bien à la royauté.

Beaucoup se disent aujourd'hui :

« Si, dans un temps si misérable, le parti royaliste donne au monde le spectacle d'aussi beaux caractères, s'il possède plus que tout autre ces types d'honneur devant lesquels tous s'inclinent, c'est que sa doctrine est incontestablement supérieure à toutes les autres. »

« Qui veut la fin veut les moyens. »
« Si nous voulons un pouvoir pur, irréprochable, digne de tous les respects, c'est à la royauté qu'il faut aller ! »

Aussi les royalistes doivent-ils élever leur drapeau, l'élever en toute occasion, l'élever très haut. L'heure est venue pour eux d'espérer et d'agir.

Les scandales contemporains, tout l'indique, forment la couche de fumier sur laquelle resplendiront bientôt les gloires immaculées de la renaissance religieuse et de la restauration monarchique.

PIERRE DUC.

LE GRAND CARNOT

Peut-être un grand nombre des sénateurs qui ont voté pour le transfert au Panthéon de Lazare Carnot se seraient-ils abstenus si quelqu'un avait succinctement retracé la carrière très accidentée de ce farouche conventionnel.

Nul en effet, parmi ceux qui lâchèrent la première République, ne montra une plus grande indépendance de principes et de cœur que Lazare Carnot.

Membre du Directoire, ministre de Napoléon I^{er}, comte de l'Empire, décoré de l'Empire, cet ancêtre des républicains lâcha Napoléon pour se jeter aux pieds de Louis XVIII après les adieux de Fontainebleau, revint à l'Empereur aux Cent-Jours, et essaya de se refaçonner dans les bonnes grâces du Roi après Waterloo.

Cette tentative qui ne fut pas couronnée de succès, car Louis XVIII, écœuré de tant de violence, refusa de le recevoir, fut sa dernière manifestation.

Il fut exilé ensuite, comme un impérialiste qu'il n'était pourtant plus, puisqu'il ne demandait qu'à changer d'opinion encore une fois.

Croit-on que, si cette petite et assez malpropre biographie avait été exposée à la tribune du Luxembourg, il se serait trouvé une majorité pour passer contre ?

Il y a pourtant au Sénat des gens qui savent leur histoire, et nous nous demandons pour-

quoi ils n'ont pas pris la parole pour faire honte de leur enthousiasme aux républicains.

Cependant, et comme nous l'avons dit hier en peu de mots, M. le marquis de l'Angle-Beaumanoir a rappelé, ainsi qu'il suit, les hauts faits du grand Carnot :

« Il a fallu que le Président de la République s'appelât Carnot, pour que le parti républicain, au pouvoir depuis onze ans, songeât à décerner à son aïeul une récompense d'outre-tombe. (Très bien ! à droite.) »

« Si l'on ne consulte que les modernes biographes de Lazare Carnot, et notamment les rapporteurs de la proposition de loi, on ne se trouve en présence que de celui qu'une persévérante tradition représente comme l'organisateur de la victoire. Et à ce propos, vous conviendrez avec moi, messieurs, qu'avant les « organisateurs » de la victoire il convient d'honorer ceux qui la remportent eux-mêmes, ceux qui versent leur sang et sacrifient leur vie. Ceux-là, n'est-ce pas ? doivent avoir le pas sur les conquérants de bureau. Or, nous n'apercevons guère Lazare Carnot sur le terrain qu'à la bataille de Wattignies, gagnée par Jourdan, comme chacun sait.

« Mais je laisse de côté le débat qui peut s'engager sur les mérites militaires de Carnot ; je porte, comme c'est mon droit, mes regards sur l'ensemble de sa vie, et ce qu'on a voulu taire, je vais le dire :

« Celui que vous ne voulez connaître que sous le nom d'organisateur de la victoire, c'est l'officier de l'armée royale qui, entré à la Convention, dressera l'échafaud du roi, dont il vote la mort ; c'est le membre de ce barbare Comité de Salut public qui couvre de guillotines et inonde de sang le territoire français.

« Bonaparte s'empare du pouvoir au 18 brumaire : soudain le farouche républicain s'assouplit et devient son ministre.

« Recevant de l'empereur Napoléon, pendant les Cent Jours, le portefeuille de l'intérieur, il adresse au Roi, à son retour, un mémoire débordant d'enthousiasme dynastique et d'assurances de dévouement.

« Tel est l'homme aux incarnations si nombreuses et si différentes que l'on vous propose de glorifier.

« Vous direz, messieurs, par vos votes, s'il vous convient de voir un héros digne de votre admiration dans cet ancien officier de l'armée royale devenu tour à tour régicide à la Convention, bourreau au Comité de Salut public, ministre de Bonaparte, comte de l'Empire et chevalier de Saint-Louis, chevalier dédaigné de Louis XVIII et qui ne nous apparaît que comme accablé sous le fardeau de son parjure et convert du sang royal. (Très bien ! très bien ! et applaudissements à droite.) »

Voilà réduit à néant la légende républicaine dont on nous fatiguait.

INFORMATIONS

UN AVEU

Au moment où certains républicains félicitaient M. de Cazenove d'avoir loyalement pro-

testé contre les tripotages de Bruxelles et d'avoir dit qu'il combattrait toujours sous le drapeau royaliste, M. Cunéo d'Ornano s'est écrié :

« Alors, criez : Vive le Roi ! tout de suite ! »

L'aveu est précieux. Crier : Vive le Roi ! c'est crier : Vive l'honnêteté ! Vivent les honnêtes gens !

TRISTE ANNIVERSAIRE

Le 30 juin, il y a eu neuf ans dimanche, M. Constans était déjà ministre de l'intérieur ; M. Andrieux, qui servait alors « ce gouvernement », mettait, dans la nuit, les scellés sur la chapelle des Jésuites de la rue de Sévres, et de toutes leurs résidences, les religieux de l'illustre compagnie étaient brutalement expulsés.

Qui pourrait dire, même parmi les républicains, que cet attentat contre la liberté religieuse, contre le droit de propriété, le respect du domicile, a été de quelque profit pour la République ?

NOMINATIONS DANS LA MARINE

Le ministre de la marine a fait signer au Président de la République un décret nommant :

Vice-amiral, M. le contre-amiral de Marquessac ;

Contre-amiral, M. le capitaine de vaisseau Viveille, commandant l'Amiral-Duperré.

BRUIT DE GIFLES

On lit dans l'Autorité, sous la signature de M. Paul de Cassagnac :

« Le journal officiel de M. Jules Ferry éprouve le besoin de m'injurier grossièrement. »
« J'ai l'honneur de prévenir son rédacteur anonyme que s'il continue, ce n'est pas à lui, que je ne connais pas et que je ne désire pas connaître, que je m'adresserai, mais à son patron lui-même.

« Et dans ce cas, je promets à M. Jules Ferry la plus belle paire de gifles qu'il aura jamais reçues. »

On lit dans le Gil Blas :

« A la suite d'un entrefilet paru hier matin dans l'Autorité, M. Abel Peyrouton, rédacteur en chef de l'Etafette, a envoyé ses témoins à M. Paul de Cassagnac. »

UN SUCCÈS ROYALISTE

Nous recevons communication du résultat d'une élection que les agences officieuses du gouvernement ont passé sous silence :

M. Louis Naizain, candidat royaliste, a été élu conseiller d'arrondissement dans le canton de Band (Morbihan) par 1,890 voix. Aucun candidat républicain n'avait osé se mettre sur les rangs.

Au scrutin de ballottage, pour l'élection d'un conseiller d'arrondissement dans le canton de Boissy-Saint-Léger, le général Boulanger a été élu par 1,435 voix.

Dimanche, a eu lieu, à Corte (Corse), l'élection de sept conseillers municipaux.

La liste boulangiste a été élue à une immense majorité.

UN NOM CRIMINEL

M. Borie, lieutenant-colonel, commandant le 95^e territorial à Brive, vient de recevoir avis qu'il était relevé de ses fonctions par le ministre de la guerre.

Ce vaillant officier fit partie, en 1870, du petit groupe de braves qui eurent l'honneur de rapporter au camp, le soir de Gravelotte, les débris du drapeau de leur régiment, le 3^e grenadiers de la garde.

Au régiment et dans la région, on se perd en conjectures sur les causes de la mesure qui frappe aujourd'hui un chef capable et apprécié.

On pense que le gouvernement aura confondu M. Borie avec son homonyme, le député boulangiste.

Porter un nom criminel, c'est mériter la proscription !

DE BANGE

On lit dans la *France Militaire* :

« Nous avons été péniblement surpris quand nous avons lu dans les journaux qu'on allait liquider les établissements Cail : ces établissements qui sont une des vieilles gloires de l'industrie française et qui, sous la direction du colonel de Bange, font encore concurrence à Vavasseur, Armstrong et Krupp.

» Et pourquoi cette liquidation ? Parce que, profitant du krack du Comptoir d'Escompte qui soutenait les établissements Cail, un certain nombre de financiers louches, qui tiennent à la haute finance de la juiverie allemande, ont accaparé les actions Cail dans un but évidemment peu patriotique.

» Les établissements Cail n'ont pas donné des dividendes fantastiques à leurs actionnaires : venant de créer un nouvel outillage, ils vivaient honorablement, si honorablement que l'Allemagne s'est émue de ce concurrent nouveau qui osait lutter avec succès contre Krupp sur les marchés du monde.

» Tout le monde sait comment le canon de Bange l'a emporté en Serbie sur le Krupp : et ceux qui ont pu voir tout ce matériel léger, duquel notre artillerie pourrait bien s'inspirer, ont été émerveillés.

» En Chine, au Brésil, à la Plata, on commençait à montrer que l'industrie française valait l'industrie allemande, et, au Brésil, en particulier, Krupp, éclairé par le concours de Serbie, refusait obstinément une nouvelle épreuve et voulait faire accepter son ours, c'est-à-dire ses canons, par le Gouvernement brésilien, les yeux fermés.

» Une industrie française qui fabriquait des canons, qui aurait pu, au moment du danger, rendre d'éminents services à la défense nationale, qui, en cas d'un nouveau siège de Paris,

eût été une ressource immense, cela gênait évidemment nos voisins, et c'est pour cela que les établissements Cail vont disparaître.

» Le Gouvernement a un devoir de patriotisme à remplir, et nous espérons qu'il n'y failira pas ; outre quelques centaines d'ouvriers parisiens qui vont rester sur la paille, ce qui est une considération, il y a une question de défense nationale qui intéresse le pays.

» Ce n'est pas à nous d'indiquer les moyens financiers ou juridiques qui devront empêcher ce krack industriel et patriotique ; nous ne savons lesquels il faudra employer ; mais, il y a certainement des moyens légaux et, n'y en eût-il pas, il y a une raison d'État qui prime tout, et devant laquelle s'inclineront toutes les juridictions.

» La force doit primer le droit, au besoin, pour empêcher les établissements Cail de sombrer sous les coups de quelques financiers louches, juifs allemands pour la plupart.

Voici la lettre du général Boulanger dont M. Laur a donné lecture, à la Chambre, au cours de la discussion sur les établissements Cail :

« Je crois de mon devoir de vous donner mon opinion sur cette question très importante, que j'ai pu étudier. Pour moi, cette liquidation est une grande faute, faute d'autant plus considérable et impardonnable qu'elle privera la défense d'un puissant et précieux auxiliaire.

» Lorsque j'étais au pouvoir, j'ai visité cette usine, et j'ai pu apprécier toutes les qualités de son directeur, le colonel Bange, que je considère comme un homme de premier ordre.

» Combien il est regrettable pour le pays de voir des décisions de cette importance prises aussi légèrement !

» L'usine Cail, au point de vue de la défense nationale, pouvait nous rendre les plus grands services ; elle était appelée à reconstituer notre matériel, si besoin en était, et je suis convaincu qu'un jour nous déplorerons de nous être privés des ressources qu'elle nous offrait. Pourquoi faire disparaître ce rival de Krupp ?

» Général BOULANGER. »

NOUVELLES MILITAIRES

NOUVELLE COIFFURE DANS LA CAVALERIE LÉGÈRE

Enfin !

On va, paraît-il, essayer en automne une nouvelle coiffure dans la cavalerie légère.

Cette coiffure consiste en un casque de drap élégant et très léger, avec garnitures en métal blanc.

Espérons qu'elle enterrera l'incommode et inutile shako.

LA FÊTE DU 4^e CHASSEURS

La fête anniversaire du 4^e chasseurs, créée à Neufchâteau le 1^{er} juillet 1779, a été célébrée à Saint-Germain, avec un magnifique éclat.

LE GÉNÉRAL TRAMOND

Nous apprenons la mort de M. le général Tramond, commandant la 7^e division d'infanterie à Paris, ancien commandant de l'École de Saint-Cyr.

LE CHANT DANS L'ARMÉE

Quand le général Logerot passa dernièrement la revue de la garnison de Besançon, tous les hommes entonnèrent le *Vae Victis* ! L'effet fut des plus grandioses.

Aussi est-il question, assure-t-on, de faire chanter à nos troupiers des refrains patriotiques dans les occasions solennelles. On se rappelle qu'il fut un temps où nos soldats allaient au feu en chantant.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Exposition Universelle de 1889. — Fête nationale du 14 juillet. — Trains de plaisir pour Paris.

L'Administration des Chemins de fer de l'Etat a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion de la Fête nationale du 14 juillet 1889, des trains de plaisir pour Paris seront mis en marche le 11 et le 12 de ce mois, sur toutes les lignes de son réseau. Les prix des billets seront les mêmes que pour les trains de plaisir des 7 et 8 juin.

Les heures de départ et d'arrivée sont portées à la connaissance du public par des affiches spéciales.

La délivrance des billets commencera le 1^{er} juillet. — Le nombre des places étant limité, la distribution cessera dès que ce nombre sera délivré et, suivant les cas, les 8, 9 ou 14 juillet, à 8 heures du soir, au plus tard.

LE SURMENAGE INTELLECTUEL

A propos de la mode étrange qui impose à tant de jeunes filles pour la fin de leurs études des examens absurdes, M. Francisque Sarcey, qui avait protesté là contre, publie dans le *XIX^e Siècle* la lettre d'une de ses lectrices, mère de famille, qui est bonne à reproduire :

« Mon aînée, élève de la Légion d'honneur,

a obtenu son brevet à seize ans, après une fatigue extrême... A seize ans et demi, elle était morte !

» Ma seconde, malgré toutes mes supplications, veut le passer cette année.

» Cette enfant travaille quinze heures par jour, est réputée studieuse et sage. Elle n'a pas seulement travaillé pour l'époque de cet examen, mais toujours, et avec beaucoup de méthode ; et pourtant, voilà une enfant qui tremble, qui perd le boire, le manger et le dormir, dans la crainte de tomber sur un problème incompréhensible.

» Elle attend sa lettre de jour en jour ; la fièvre ne la quitte pas. Si elle est reçue, elle a au moins trois mois de traitement à faire pour se remettre de ses horribles fatigues. Si elle est refusée, que vous dirai-je ? elle sera capable de faire une maladie, si ce n'est plus.

» Pourquoi ?

» Parce que cette mode stupide n'admet plus qu'une fille soit instruite, si elle n'a pas passé par ces terribles épreuves.

» Que Dieu punisse jusqu'à la septième génération les examinateurs qui tourmentent de pauvres enfants, ne les aident en rien et ricangent sur leurs réponses...

» J'ai quarante ans et deux ans de mois de nourrice ; mais je peux dire que de mon temps tout était mieux qu'à présent. On n'était pas si ferré, mais on avait des santés que nos filles n'auront plus, et l'on surmontait des peines devant lesquelles elles succomberaient.

A la suite de cette lettre, M. Sarcey donne quelques exemples des encombrantes et sottises questions ou difficultés proposées aux jeunes filles dans ces examens, et conclut :

« Ces malheureuses jeunes filles ! on leur demande de la physique, de la chimie, de la botanique, de la physiologie, que sais-je encore ! On les interroge sur les infiniment petits de la géographie. Ah ! comme je comprends celle à qui un examinateur demandait : « Comment feriez-vous pour aller de Cavillon à Marseille ? — Monsieur, je prendrais l'Indicateur. »

» Elle avait cent fois raison ! Il est clair qu'en géographie, comme dans tout le reste, on ne devrait demander que les grandes lignes, les lignes générales, et non point s'empêtrer du détail.

» Savez-vous sur quoi l'examen devrait porter ? Sur la lecture et le commentaire raisonné de nos classiques. C'est en faisant analyser à une jeune fille soit une fable de La Fontaine, soit un morceau de *Télémaque*, que l'on peut, par des interrogations adroites et bienveillantes, s'assurer si une jeune fille a lu, et bien lu, nos bons écrivains ; si elle a sur la morale et la littérature, et l'art, un certain nombre de notions exactes et d'idées justes ; si elle a un jugement sain et un bon esprit.

PERLE FINE

Par M. DU CAMPFRANC

CHAPITRE XV

Le mouvement, les voyages, sur lesquels avait compté David pour trouver l'oubli, furent remèdes insuffisants ; l'insomnie était sa compagne habituelle, une fièvre légère, mais incessante, le minait, et il dut enfin obéir à son docteur, qui lui ordonna une saison d'eaux dans l'île d'Ischia.

Cette petite île, alors si riante avec ses jardins et ses groupes de maisons blanches semées sur les flancs de l'Époméo, est fort riche en sources d'eaux thermales, sources dont la vertu salutaire est due, sans doute, au feu souterrain que l'île recèle.

Chaque été, tout un monde brillant et cosmopolite vient respirer les souffles vivifiants d'Ischia. David grossit la foule, et un matin de juillet, il écrivit son nom sur le registre ouvert aux étrangers. Il avait choisi comme résidence : Casamicciola, et comme hôtel : *Bellevue*, dont

la blanche terrasse domine un des plus beaux panoramas du monde : une de ces incomparables vues de la baie de Naples, dont l'œil ne peut se rassasier, et qui, par comparaison, pour qui les a longtemps contemplées, font trouver la terre entière muette, froide, monotone, ne parlant plus à l'âme.

David, ayant signé, posa sa plume sur l'écritoire, et l'hôtesse, une brune Italienne, pinça les lèvres avec désappointement. En voyant la tournure distinguée du voyageur, et son front rayonnant d'intelligence, elle s'était attendue à recevoir un étranger de marque : un comte, un duc, un artiste peut-être, dont le nom acclamé eût resplendi sur sa maison, comme une gloire ; mais en vain ouvrait-elle ses yeux fort brillants, leur flamme brune ne pouvait discerner que ce simple mot : David.

Le compositeur si connu redoutait les indiscrets, ces amis de l'homme célèbre qui poursuivent toute illustration, qui deviennent son ombre, et qui, plus tard, disent de l'astre dont ils se sont faits les satellites. — Oh ! je l'ai bien connu... charmant garçon !... C'était mon ami intime.

L'hôtesse, n'ayant pas jugé M. David digne de recevoir plus longues salutations, l'avait

confié au garçon d'hôtel.

— Antonio, conduisez monsieur au n^o 13.

Et Antonio grimpa lestement la valise à un second étage, tandis que l'Italienne saluait avec grand empressement un noble Espagnol, qui gravement dictait :

« Alphonse de l'Artana Bréma de Brécia, grand-croix de Saint-Ferdinand, chevalier de Saint-Maurice et de Saint-Lazare, président de la société d'archéologie de Séville, membre de plusieurs sociétés savantes, etc., etc. »

Quelle gloire pour *Bellevue* ! et quelle sombre envie allait s'allumer à la *Petite Sentinelle* (*Piccola Sentinella*) qui, depuis une semaine, n'avait pu produire sur le journal des baigneurs qu'un comte et un baron.

En peu de jours Broze fut habitué à sa nouvelle vie. Chaque matin il se rendait à la source de Gurgitello, où déjà une affluence de buveurs l'avait précédé.

L'eau vivifiante était présentée, dans de petits goblets, par ces belles filles dont le pinceau de nos peintres a si souvent immortalisé le type ; Italienne à l'œil noir, au teint mat, souriant au ciel, souriant à la mer, souriant à l'étranger avec une grâce naïve, un peu sauvage.

Une longue promenade au fond de la vallée étonnamment fertile ramenait à *Bellevue*, où sur la table d'hôte, décorée de fleurs, brillaient les cristaux et l'argenterie. Le repas commençait au cliquetis des fourchettes. Que d'études sur le vif fournies à l'observateur parmi les convives : l'orgueilleux parlant sans cesse de son château, de sa meute, quand le château est une mesure et la meute deux bassets ; le mécontent furieux de toutes choses, trouvant tout intolérable ; et l'Anglais à favoris roux ; et la vieille Anglaise à toilette excentrique ; et les jeunes misses aux cheveux blonds, aux grands yeux rêveurs.

Le repas achevé, David s'attardait à l'une des petites tables placées sous la verdure, et où de nombreux baigneurs prenaient le café. Il regardait les parties de croquet engagées dans le parc de l'hôtel, les joyeuses cavalcades qui se formaient pour gravir l'Époméo. Plus loin les élégantes allaient et venaient pimpantes, balançant gracieusement leurs ombrelles. D'autres se renversaient sur le dossier de leurs chaises, et faisaient des grâces sous le monocle qui les lorgnait.

C'était partout un va-et-vient continu, et devant le perron une arrivée incessante d'équi-

« Le reste n'est rien, ou c'est si peu de chose ! »

Voilà des réflexions de bon sens. Mais auront-elles quelque influence sur ceux qui, naguère encore, se vantaient à la tribune, comme de leur plus belle œuvre, d'avoir inventé les lycées de filles ?

FONTEVRAULT. — Deux enfants brûlés. — Un affreux malheur est arrivé samedi dernier à Fontevault.

En l'absence de leurs parents, les enfants Poireau, au nombre de quatre, s'étaient introduits dans un grenier rempli d'herbage. En jouant, les enfants ont mis le feu et les deux plus jeunes fillettes ont été horriblement brûlées; une d'elles est morte quelques instants après; l'autre est en grand danger. Les deux aînés avaient pu se sauver.

Les époux Poireau étaient obligés d'abandonner leurs enfants à eux-mêmes pour aller travailler au loin, afin de subvenir aux besoins de cette nombreuse famille.

Si le préfet, l'année dernière, n'avait pas supprimé l'asile, où ces enfants étaient en sûreté en l'absence des parents, nous n'aurions pas à déplorer aujourd'hui un tel malheur.

TRÉLAZÉ. — Deux carriers tués. — Un terrible accident s'est produit samedi, dans l'après-midi, à la carrière de Pont-Malembert.

Vers trois heures, dit le *Patriote*, deux carriers, Leseur et Jean-Marie Cadiou, débitaient un bloc de pierre qui venait d'être extrait de la carrière.

Le bloc était sans doute mal posé, car tout à coup il tomba sur les deux ouvriers.

Lorsqu'on parvint à les dégager, les malheureux avaient succombé.

Leseur était célibataire. Quant à Cadiou, il était marié et père de deux enfants.

Le frère de ce dernier a été tué, il y a environ trois ans, dans un puits de l'Ermitage.

Dimanche, à une heure, les obsèques des deux victimes ont eu lieu à Trélazé, en présence d'une grande affluence.

La cérémonie était des plus imposantes. A la porte du cimetière, une quête a été faite au profit de la famille Cadiou.

LA PROCESSION DE LA FÊTE-DIEU A CHOLET

La procession de la Fête-Dieu, dans la paroisse de Notre-Dame de Cholet, a été splendide; elle se déployait sur une longueur de plus de 500 mètres en excellent ordre. C'était une forêt mouvante d'oriflammes, de bannières, de palmes, de brancards richement ornés, de longues files d'enfants admirablement costumés, de robes blanches et de corbeilles de fleurs.

La fanfare de la ville prêtait son précieux

concours à cette fête si belle, si populaire, et en rehaussait l'éclat.

A la suite du Saint-Sacrement, des centaines d'hommes et de femmes, appartenant à toutes les classes de la société, formaient un imposant cortège.

La décoration des rues parcourues par la procession et dont les trottoirs étaient encombrés par une foule respectueuse, ne laissait rien à désirer: partout ce n'était que tentures, que festons, que guirlandes.

Le reposoir de la place Travot, dont la forme n'a pas varié, était entouré d'un immense enclos de plantes et de fleurs, au-dessus desquelles on remarquait un colossal bouquet, placé au bas de l'escalier.

Mais une mention spéciale est due au nouveau reposoir de la rue Nationale qui représentait la façade de notre belle église Notre-Dame, et était orné à la base d'un massif de plantes rares vraiment remarquables.

(Intérêt public.)

A Segré, comme à Cholet et à Angers, les processions de la Fête-Dieu ont été remarquablement belles et suivies avec le plus religieux empressement.

Nous donnerons demain des extraits du compte rendu des magnifiques processions qui ont eu lieu dimanche dans toutes les paroisses de la ville de Nantes.

VITRE. — Le dimanche de la Fête-Dieu, les trois paroisses de la ville ont pris part à la procession, présidée par M^r Gonindard, coadjuteur de Son Eminence. Cette procession surpassait, assure-t-on, toutes celles que l'on avait vues à Vitre jusqu'à ce jour. Des hommes, appartenant aux familles les plus honorables et occupant à Vitre les plus hautes situations, se sont fait honneur de porter eux-mêmes le dais pendant tout le parcours de cette magnifique procession.

LES CLOCHES DU POITOU

Dans une des séances du Congrès des Sociétés savantes, section d'archéologie, M. de Marsy a lu, au nom de M. Berthélé, un rapport sur l'art comparé en Poitou du XIII^e au XVIII^e siècle.

La plus ancienne cloche du Poitou est celle qui a été découverte récemment dans un marais à Fleury (Deux-Sèvres). Cette cloche semble remonter au XIII^e siècle; elle porte une inscription reproduisant les 17 premières lettres de l'alphabet.

M. Berthélé signale une cloche du XIV^e siècle, à l'Hôtel-Dieu de Poitiers.

Les fondeurs de cloches lorrains travailleraient beaucoup en Poitou. Une cloche du XV^e

siècle, aujourd'hui détruite, se trouvait à Loudun; elle était l'œuvre de Jacquemin Ménes-trel. La Haute-Vienne et les Deux-Sèvres possèdent huit cloches de la même époque.

Au XVII^e siècle, les cloches poitevines sont au nombre de 23; leurs inscriptions nous apprennent qu'il y avait des fondeurs à Loudun et à Niort. A partir de 1683, toutes les inscriptions des cloches du Poitou sont en caractères romains: l'écriture gothique était toujours employée à une époque antérieure.

Les cloches du XVII^e et du XVIII^e siècle sont beaucoup plus nombreuses. Les fondeurs les plus connus du XVIII^e siècle furent les Aubry et Nicolas Pelletier.

Les cloches étaient fondues sur place, et l'auteur complète son travail par des renseignements très détaillés sur les procédés techniques employés au moyen-âge pour la fabrication des cloches et la façon dont on s'y prenait pour y tracer les inscriptions qui les décorent.

AVIS AUX FUMEURS

Un fumeur n'a pas sitôt terminé son repas qu'il s'empresse d'allumer son cigare, sa pipe, ou sa cigarette.

Mauvaise habitude! car le tabac paralyse légèrement les voies digestives et arrête la digestion.

Il est bon de mettre un peu d'intervalle entre le moment où l'on a terminé son repas et celui où l'on veut se livrer aux douceurs du tabac.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 2 juillet 1889.

La lourdeur persiste encore sur nos rentes et les indices d'une reprise font absolument défaut. Le 3 0/0 est à 84.05; le 4 1/2 0/0 à 104.25.

Le marché du Crédit Foncier conserve de bonnes tendances à 1,315. Le comptant se porte sur les obligations foncières et communales que de gros achats des compagnies d'assurances vont prochainement élever à leurs plus hauts cours.

La Société Générale se négocie à 455. La Banque d'Escompte s'inscrit à 510, prix qui comporte une hausse de 40 à 50 fr.

La Banque de Paris et des Pays-Bas est très solidement tenue à 750.

La Société des Dépôts et Comptes courants termine à 597.50.

Le Crédit Lyonnais cote 668.75. Le Panama reste à 53.75.

Aux cours actuels, l'achat d'obligations 5 0/0 de la province de Santa-Fé constitue un emploi très avantageux des disponibilités.

Les obligations des chemins de fer Economiques valent 378.

INFORMATIONS FINANCIÈRES. — La Banque d'Etat, place de la Bourse, reçoit des fonds ou des titres pour être employés en reports, arbitrages ou opérations de Bourse. Le paiement des bénéfices est mensuel. Les versements sont permanents. L'avis de retrait des fonds ou des titres déposés doit être donné un mois à l'avance.

Salterello avec le tambour de basque à la main. Cette matinée enfantine était pleine d'entrain. Mais Broze ne pouvait en supporter la vue, car ces enfants lui rappelaient sa petite Rita. Alors il se retirait dans sa chambre, et là il composait ou il songeait.

Son séjour à Ischia touchait à sa fin, on était au 28 juillet. Une fois encore, voulant jouir de l'aspect de l'île, Broze se mit à son balcon. La chaleur était suffocante; pas un souffle, pas une brise. Cependant il oubliait cette température torride devant la beauté du spectacle. Tout Ischia, avec ses horizons immenses, se développait devant lui. Son œil embrassait les golfes de Naples et de Baïes, les plages de Cumès et de Gaète; puis, dans l'île même, plusieurs petites villes, avec leurs maisons à blanches terrasses se perdaient au loin dans la verdure et dans les fleurs: Forio, Lacco, Fontana. Tout resplendissait sous le soleil, l'enchantement éternel.

De toutes parts elle semblait comme enivrée, cette petite île d'Ischia, d'avoir sur ses rives tant de brillants étrangers; ils avaient apporté la richesse, on les remerciait par un bon accueil, par la gaieté.

Elle était pleine de bruit, de mouvement, de

rires et de chants, cette petite île du golfe de Naples. Malgré la chaleur, le travail n'y cessait pas. Les moissonneurs coupaient le maïs; les postillons, armés de grands fouets, lançaient leurs corricolos sur les routes brûlées et le trot des mules, caparaçonnées de glands rouges et de miroiteries, sonnait sur le sol durci. De belles filles, parées d'anneaux d'or aux oreilles, bien prises dans leurs corselets aux nuances vives, les deux poings sur les hanches, rentraient à la ferme, en portant sur leur tête, les unes, une amphore remplie d'eau, les autres des corbeilles de fruits éclatants. Elle était bien alerte, bien vivante toute cette population d'Ischia et de Casamicciola; et dans l'air bourdonnaient sans cesse les harmonieuses et chantantes syllabes de la langue italienne.

On était à l'heure de l'*Ave Maria*. Les cloches sonnaient dans les couvents, les fidèles se signaient devant les madones; puis, non loin de *Bellevue*, sur un gazon abrité par des platanes, une noce, la prière achevée, reprit sa tarentelle au son des mandolines et des tambours de basque.

(A suivre.)

Les *Pilules de Vallet* ont été approuvées et recommandées par l'Académie de médecine de Paris pour la guérison de la chlorose, des pâles couleurs, de l'anémie, des pertes de sang et pertes blanches et de tous les états d'épuisement ou de faiblesse générale.

NOTA. — Les *Pilules de Vallet* (vraies) sont blanches et sur chacune est écrit le nom Vallet. Toutes pharmacies: le flacon 3 fr., le demi-flacon 1 fr. 50.

Fon L. Frère, 19, rue Jacob, Paris.

ÉPICERIE CENTRALE

28 ET 30, RUE SAINT-JEAN, SAUMUR

EAU-DE-VIE BLANCHE POUR FRUITS,

Faite avec des alcools extra-fin.

Marmande, 43 degrés 4.50 le litre.

Montpellier, 47 — 4.75 le litre.

Armagnac, 50 — 2 » le litre.

Verre compris.

La seconde édition du FIGARO EXPOSITION n° 2 vient de paraître.

Il débute par une ravissante aquarelle de Marchetti: *Le Quartier égyptien à l'Exposition*; on y voit un amour de bébé qui fait la promenade à âne sous la surveillance de sa maman. Les autres gravures en couleurs sont les fac-similés de deux tableaux, l'un de Henner et l'autre de Blommers; puis la reproduction également en chromo de deux statues peintes de céramique, qui décorent l'entrée monumentale de cette section.

Le clou de ce fascicule est un double plan chromotypographique, d'une disposition fort ingénieuse, qui indique très clairement tous les moyens de communication pour se rendre à l'Exposition et y circuler.

Cette prime gratuite est appelée au plus vif succès.

MAGASIN PITTORESQUE

Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

M. EUGÈNE BEST, administrateur délégué.

Paris, un an . . . 10 fr. — Départements. 12 fr.

Union postale 13 fr.

Le *Magasin pittoresque* contient dans son numéro du 30 juin :

TEXTE. — L'Exposition universelle (suite), M. Jean Guérin. — Le serment du Jeu de Paume. — La prison de Port-Libre, M^{lle} Caroline d'Arjuzon. — Le tombeau de Maximilien I^{er}, à Inspruck. — Les Colonies françaises en Allemagne et en Autriche. — A propos des récents tremblements de terre. — Le Vin de sapin (suite), M. Adolphe Aderer. — L'injection des pins en forêt, M. Ch.-Er. Guignet. — Une poupée romaine. — Eaux de sources et Eaux de rivières, M. — La Ramie (suite et fin), M. Albert Larbalétrier. — Le Champagne, M. A. P. 20 gravures.

Lectures de famille, gr. in-8° illustré, édition soignée, recommandé comme livre de prix.

LA JEUNE MÈRE

6 francs par an. — Bureaux: 8, place de l'Odéon, Paris.

Cet utile journal apprend aux mères à élever leurs enfants. Avec les précieux enseignements qu'il contient sur l'allaitement maternel, l'emploi du biberon, l'alimentation, la dentition, le sevrage, la vaccination, l'hygiène, les maladies de l'enfance et de la maternité, la mère n'est jamais embarrassée et peut toujours attendre l'arrivée du médecin. De gracieuses nouvelles, constamment morales et attrayantes, font de cette publication le complément obligé de tous les journaux que reçoivent les jeunes femmes.

MARCHÉ de Saumur du 29 Juin 1889

Froment-commerce,	18 50	Bœuf ou vache, le kil.	1 60
id. halle (moyenne)	18 15	Veau —	1 60
Métail —	13 75	Mouton —	2 —
Seigle —	9 —	Porc —	4 50
Orge —	10 05	Poulets la couple	3 50
Avoine —	9 —	Dindonneaux —	—
Sarrasin —	—	Canards —	3 50
Haricots blancs —	16 —	Oies —	—
Haricots rouges —	14 —	Beurre le kilog.	2 20
Fèves —	—	(Eufs la douzaine)	— 80
Noix —	8 50	Foin, la charretée de	—
Châtaignes —	—	780 kilog.	65 —
Sel les 100 kil.	15 —	Luzerne —	55 —
Son —	11 —	Paille —	45 —
Pommes de terre, la barrique,	10 —	Huile de noix, 50 kil.	125 —
Farine, la culasse de	—	Chanvre 1 ^{re} qualité	—
157 kilog.	53 —	les 52 kilog. 500	—
Pain 1 ^{re} qual., le kil.	—	id. 2 ^e —	—
id. 2 ^e id. 0 f. 33. 33	—	id. 3 ^e —	—
id. 3 ^e id. 0 f. 31 88	—	Charbon de bois, les	16 —
		100 kilog.	—
		Charbon de terre —	4 50

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur, rue d'Orléans.

Grande VENTE MOBILIERE

Après le décès de M. SILVY.

Le DIMANCHE 21 JUILLET 1889, à midi, et jours suivants s'il y a lieu, il sera, par le ministère de M^e GAUTIER, notaire à Saumur,

Procédé, au clos du Bois-Brard, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, près le Pont-Fouchar, domicile de M. SILVY, décédé, à la vente des mobiliers dépendant de sa succession.

On vendra notamment :

Ameublement de salon en tapisseries, 15 glaces, pendules, garnitures de cheminées, salle à manger, batterie de cuisine, vaisselle, vieille argenterie, 36 couverts, cafetière, sucrier et casserole en argent, dix lits complets, tables de toilette, commodes, fauteuils, linges de toutes sortes, vieux vins, vieille eau-de-vie, un cheval, charrue et autres objets.

Au comptant, plus 10 0/0.

Etude M^e BRETON, notaire à Varennes-sous-Montsoreau.

A VENDRE

PAR

ADJUDICATION VOLONTAIRE

Le DIMANCHE 7 JUILLET 1889, à midi, en l'étude et par le ministère dudit M^e BRETON,

LES IMMEUBLES

CI-APRÈS DÉSIGNÉS

Tous situés commune de Varennes, Et dépendant tant de la communauté d'entre M. Jean-Baptiste Hervé et M^{me} Joséphine Patouelle, son épouse, que de la succession dudit M. Hervé.

§ I. — Immeubles de la communauté Hervé.

1^o Soixante-quinze ares soixante-quinze centiares de terre, aux Moréles.

Mise à prix..... 2.000 f.

2^o Six ares soixante-dix centiares de terre, aux Bois-Bretons.

Mise à prix..... 400 »

3^o Vingt-deux ares de bois, au même lieu.

Mise à prix..... 600 »

4^o Trente-trois ares environ de terre, à la Moréle.

Mise à prix..... 1.800 »

5^o Vingt-sept ares environ de pré, aux Goujeonniers.

Mise à prix..... 1.000 »

6^o Un hectare 10 ares de pré, dans les Penats.

Mise à prix..... 4.000 »

7^o Trente-huit ares cinquante centiares de terre, aux Ouches-du-Bourg.

Mise à prix..... 1.500 »

8^o Vingt-neuf ares quatre-vingt-neuf centiares de terre, aux Champs-des-Iles.

Mise à prix..... 1.200 »

9^o Jardin renfermé, au bourg, contenant environ trois ares cinquante centiares.

Mise à prix..... 500 »

40^o Maison, au bourg, rue de la Motte.

Mise à prix..... 3.000 »

Total..... 15.700 »

§ II. — Immeubles propres de la succession de M. Hervé.

41^o Maison et jardin, au bourg, contenant environ cinq ares cinquante centiares, loués au sieur Regnier et autres.

Mise à prix, 1.000

42^o Autre maison et jardin, près du bourg, rue de Launay, loués au sieur Ancel.

Mise à prix, 1.000

43^o Vingt-deux ares environ de terre, au même lieu, où existe une douve.

Mise à prix, 800

Ensemble..... 2.800 2.800 »

Ces trois derniers articles seront d'abord mis en vente séparément, puis réunis

Réunion totale des mises à prix..... 18.500 »

Pour les renseignements, s'adresser à M^e BRETON, notaire, rédacteur et dépositaire du procès-verbal d'enchères. (549)

Etude de M^e LECOMTE, notaire à Brézé (Maine-et-Loire).

Belle Maison de Campagne

Située à Saint-Cyr-en-Bourg, à cent mètres de la gare,

Jardin potager, clos de vigne, vastes caves.

S'adresser à M^e LECOMTE.

Etude de M^e PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques

De Vins blanc et rouge

Le JEUDI 4 juillet 1889, à 4 heures du soir, à Saumur, rue Fardeau, dans une maison où est décédé M. LORIN,

Il sera vendu :

6 hectolitres 90 litres de vin blanc et 49 hectolitres 80 litres de vin rouge, de raisins secs.

Au comptant, plus 10 0/0.

A Louer présentement

MAISON

Fraîchement réparée Rue de l'Hôtel-Dieu, 27, composée de 16 pièces et servitudes, cour, parterres.

S'adresser à côté, au n^o 29.

Remise, Grenier & Magasin

A LOUER PRÉSENTMENT

Près la gare d'Orléans.

S'adresser au bureau du journal.

ÉTUDE D'AVOUE À CÉDER. midi de la France; jolie résidence; ligne ferrée; produit, 7.000 fr.

100,000 FR. à placer par hypothèque, en Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, ou départements limitrophes.

S'adresser à M. FLEURIAU, escompteur à Bourgneil (Indre-et-Loire). (527)

A CÉDER

Pour cause de décès

GRAND CAFÉ DE L'UNION

A Saumur, rue de la Comédie.

A Louer présentement

REZ-DE-CHAUSSEE

Occupé actuellement par la Banque de France.

MAISON L. VINSONNEAU

ON DEMANDE un voyageur;

position sérieuse; références exigées. (561)

ON DEMANDE un cocher sachant bien conduire un cheval et connaissant le service de valet de chambre.

ON DEMANDE une bonne cuisinière.

S'adresser au bureau du journal.

UN GARÇON de 15 à 16 ans, demande à soigner des chevaux ou à faire des courses. S'adresser au bureau du journal.

VIN DE QUINQUINA

Phosphaté à la Co. a du Pérou

du D^r VIAULD

Le plus efficace et le plus agréable des toniques.

Dépôt: A. Pradeau, pharmacien de 1^{re} classe, Pharmacie Centrale, 27, rue de la Tonnelle. (408)

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

HAMMAM

ÉTABLISSEMENT DE BAINS

A. LOROUET

DIRECTEUR

47, rue du Marché-Noir, Saumur

L'établissement est ouvert de 6 h. du matin à 10 h. du soir. Les dimanches et jours fériés, fermeture à 4 h. du soir.

Bains ordinaires, Turco-Romains, Russes et Médicinaux de toutes sortes, etc

GRANDS BAINS DE VAPEUR

MASSAGE, FRICTIONS, PÉDICURE

Salle de chaleur sèche,

Fumigations,

SALON DE REPOS

Hydrothérapie très complète

PHARMACIE CLOSIER

La PHARMACIE A. CLOSIER est transférée rue Dacier, n^o 19, en face la Caisse d'Épargne.

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLÉ, S^r

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix défiant toute concurrence. Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale.

Accords, Réparations, Échanges et Location de Pianos

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés. Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

6 MILLIONS

DISPONIBLES POUR PLACEMENTS

Par HYPOTHÈQUE, Avances sur Biens et TITRES DOTAUX

Titres nominatifs et au porteur, Créances, Nues-Propriétés, Usufruits.

Avances avant Formalités. Discretion. — LACOMBE & GONNET, 13, rue Laffitte, PARIS

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

VENTE ET LOCATION DE PIANOS

HENRI EICHE

Représentant de la maison GAVEAU

8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris). Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Journal d'Agriculture progressive et Industrie agricole

(34^e ANNÉE)

Paraissant tous les Samedis. — Avec de nombreuses figures

ADMINISTRATION: 15, RUE DE TOURNON, PARIS

France à domicile, un an, 6 fr.; — Six mois, 3 fr. 50; — Trois mois, 2 fr. 50.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus complet de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale, des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, une causerie scientifique.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 2 JUILLET			
FONDS		VALEURS FRANÇAISES	
3 0/0	84	ACTIONS	
3 0/0 amortissable	86 40	Banque de France	3830
4 1/2 1883	104 25	Banque d'Escompte	506 25
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Comptoir d'Escompte	97 50
Oblig. 1855-60 3 0/0	535	Credit Foncier	1310
— 1865 4 0/0	530	Credit Industriel et Commercial	580
— 1869 3 0/0	414 50	Credit Lyonnais	670
— 1871 3 0/0	407	Credit Mobilier	425
— 1875 4 0/0	522	Dépôts et Comptes courants	597 50
— 1876 4 0/0	522	Société Générale	452 50
— 1886 3 0/0	386	Est	785
Bons de liquidation	527	Paris-Lyon-Méditerranée	1312 50
		Midi	1208 75
		Nord	1765
		Orléans	1336 25
		Ouest	945
		Compagnie parisienne du Gaz	1322 50
		Transatlantique	605
		Canal de Panama	54
		Suez	2345
		VALEURS ÉTRANGÈRES	
		Autrichien 4 0/0 or	93 25
		Dettes d'Égypte 6 0/0	453 75
		Extérieure 4 0/0	76 40
		Hongrie 4 0/0 or	86 70
		Italie 5 0/0	96 50
		Portugal 4 1/2 1888	490
		OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER	
		Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	376
		— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	459
		— fonc. 1879 3 0/0 r. à 500	458
		— comm. 1880 3 0/0 r. à 500	456
		— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	390 50
		— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	452
		CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)	
		Est 3 0/0 anc. r. à 500	396 50
		P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	406 75
		Midi 3 0/0 ancien r. à 500	407 50
		Nord 3 0/0 r. à 500	417 75
		Orléans 3 0/0 anc. r. à 500	411
		Ouest 3 0/0 anc. r. à 500	408
		VALEURS DIVERSES	
		OBLIGATIONS	
		Compagnie parisienne du Gaz	516
		Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500	346
		Panama 6 0/0 1 ^{re} série remb. à 1,000	53
		— 6 0/0 2 ^e série —	52
		— obligations à lots —	135
		Suez 5 0/0 remboursable à 500	595
		FONDS ÉTRANGERS	
		Emprunt russe 1862 5 0/0	101 25
		— 1870 5 0/0	102 25
		— 1884 5 0/0	100 75
		— 1889 4 0/0	91 75